

déi gréng Stad Lëtzebuerg
Point presse, 5 octobre 2021

Une avenue Pasteur vivante, maintenant!

Mardi, 5 octobre 2021, déi gréng Stad Lëtzebuerg ont présenté un plan concret de réaménagement de l'avenue Pasteur. Par des changements en termes de trafic et d'urbanisme, la circulation bidirectionnelle des vélos deviendrait possible, les arbres ne devraient pas être abattus et il y aurait plus de place pour les piétons.nnes et les terrasses. L'avenue Pasteur deviendrait ainsi un lieu de rencontre plus vivant et plus convivial tout en offrant plus de possibilités pour la gastronomie et le commerce. Déi gréng Stad Lëtzebuerg demandent à la majorité DP-CSV de réviser leurs planifications dans ce sens.

Pour améliorer la qualité de vie et la mobilité des habitants.tes, *déi gréng Stad Lëtzebuerg* demandent depuis des années des liaisons sécurisées pour le vélo et des réaménagements urbanistiques dans les centres des différents quartiers, dont notamment le Limpertsberg. Pour ce quartier, le collège échevinal DP-CSV avait finalement présenté au conseil communal du 24 février 2020 le projet d'une piste cyclable bidirectionnelle entre le Glacis et la rue A. Zinner (Lycée de Garçons). Une solution suboptimale en vue des bouleversements nécessaires et qui n'a donc pas été soutenue par *déi gréng Stad Lëtzebuerg*.

Mauvais compromis du DP-CSV au dépens de tous.tes les concernés.ées

L'avenue Pasteur est un axe principal du Limpertsberg puisqu'elle fait la liaison directe entre le quartier et la piste cyclable le long du tram. C'est pour cette raison qu'elle est prédestinée au trafic cyclable, offrant à la population une mobilité rapide, commode et écologique. Néanmoins, la majorité au conseil communal a décidée un mauvais compromis pour tous les usagers.ères de la espace public.

Au lieu de prévoir une piste cyclable sécurisée sur toute la longueur de l'avenue Pasteur, ce qui profiterait à tous.tes les habitants.tes du Limpertsberg, la piste cyclable bidirectionnelle ne serait prévue que sur la partie inférieure de l'avenue. La majorité n'a pas eu le courage politique nécessaire pour un changement fondamental de l'espace urbain, y compris un apaisement de la circulation. Selon son concept,

des arbres, des terrasses et des places de parking devaient céder leur place à cette piste cyclable.

La solution win-win : shared space et reconduite du trafic automobile

Une solution convenant à tous les usagers est cependant évidente : libérer la partie inférieure de l'avenue Pasteur du trafic automobile de passage et réaménager l'espace en *shared space*. Ainsi les cyclistes peuvent se déplacer bidirectionnellement et il reste assez d'espace pour les terrasses, les arbres, l'accès des riverains et les livraisons ainsi que quelques places de parking. Par la réduction du trafic, la mise à niveau de la chaussée et le traitement égal de tous les usagers, on prend en compte les différentes fonctions de l'espace public : mobilité, pause et activités commerciales sont possibles ; la qualité de vie de tous s'améliore.

Pour garantir une circulation de vélo principale sécurisée et bidirectionnelle sur toute l'avenue Pasteur, il faut la libérer du trafic automobile de passage. Pour cela, une réorganisation du trafic et la signalisation s'impose. De plus, l'avenue Pasteur doit être reclassée zone 30 ou en rue cyclable. Ceci permettra également aux cyclistes de circuler en bidirectionnel entre le Lycée de Garçons et le Café Tramways. La ligne de bus numéro 19 devrait être redirigée par la rue Ermesinde et l'avenue Victor Hugo pour ne plus circuler dans la partie inférieure de l'avenue Pasteur.

Comme la transformation de la partie inférieure de l'avenue Pasteur en *shared space* n'est pas réalisable dans l'immédiat, *déi gréng Stad Lëtzebuerg* proposent un réaménagement par phases : le changement immédiat de la réglementation de la circulation dans l'avenue Pasteur et la suppression du trafic de passage permet dans une première phase le reclassement de l'avenue en zone 30 respectivement en rue cyclable. Les vélos pourront alors circuler en bidirectionnel. Le réaménagement urbanistique en *shared space* entre le Glacis et la rue Henri VII devra suivre dans les délais les plus brefs.

Sans courage politique ni vision ; que de mesures ponctuelles insatisfaisantes

Comme le montre clairement cet exemple de l'avenue Pasteur, le collège échevinal DP-CSV de la Ville de Luxembourg n'a ni une vision ni un concept et encore moins le courage politique nécessaire pour s'attaquer aux transformations urbanistiques dont notre ville a besoin pour améliorer la qualité de vie des habitants, la sécurité routière pour tous et la protection du climat.

Il ne suffit pas d'installer des signalisations zone-30, de peindre des pistes cyclables ou de réaliser des transformations urbanistiques isolées. *Déi gréng Stad Lëtzebuerg* exigent que les axes cyclables principaux soient connectés entre eux de façon

continue en prévoyant leur connexion aux quartiers et que la mobilité douce dans les quartiers soit promue.

Pour améliorer la qualité de vie des habitants.tes et pour assurer la sécurité des cyclistes, le trafic de passage superflu doit être banni des quartiers. Le chemin le plus court et le plus direct à travers un quartier ou à travers le centre-ville doit être prioritairement donné aux piétons.es ou aux cyclistes. Il va de soi que les riverains.es peuvent accéder à leurs foyers.

Carte du concept vert du réseau cyclable de la ville étendue sur les quartiers

Déi gréng Stad Lëtzebuerg ont déjà présenté leur *Stater Vëloreseau* au printemps 2021, un concept bâti sur les critères ci-dessus pouvant être aisément appliqué sur tout le territoire de la Ville. La carte de ce concept a maintenant été étendue sur tous les quartiers.

Annexes:

- Une avenue Pasteur vivante - Visualisation de l'avenue Pasteur en shared space © déi gréng Stad Lëtzebuerg
- Une avenue Pasteur vivante et cyclable - Plan avec shared space et reorganisation du trafic © déi gréng Stad Lëtzebuerg
- Sechere Stater Vëloreseau - Plan cyclable sur tout le territoire de la Ville - octobre 2021 © déi gréng Stad Lëtzebuerg

Contact:

déi gréng Stad Lëtzebuerg

Claudie Reyland, 621 655 025, creyland@pt.lu
François Benoy, 691 447 554, fbenoy@me.com

www.greng.lu/stad
www.facebook.com/deigrengstad
www.instagram.com/deigrengstad